

Le Bouclier bleu France et les sections locales

une approche par le réseau



Journées annuelles Mémoire du monde :
« Les plans d'urgence »
en collaboration avec le **Bouclier bleu France**
Lundi 3 et mardi 4 octobre 2022
Limoges, Meuzac

Romain Wenz
délégué de la section Atlantique du Bouclier bleu France,
responsable du service du patrimoine documentaire, université de Bordeaux

Statuts du Bouclier bleu France

Adoptés par l'Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2020

Section 3.2. Sections locales

Article 32 – Rôle et attributions

La section locale est chargée de l'action de proximité de l'Association. Elle en est le relais au sein de sa zone géographique, pour répondre aux besoins particuliers des acteurs locaux en matière de sensibilisation, de formation, d'assistance et d'intervention sur sinistre.

<http://www.bouclier-bleu.fr/wp-content/uploads/2021/02/Statut-Bouclier-bleu-oct-2020.pdf>

Statuts du Bouclier bleu France

Adoptés par l'Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2020

Section 3.2. Sections locales

Article 32 – Rôle et attributions

La section locale est chargée de l'action de proximité de l'Association. Elle en est le relais au sein de sa zone géographique, pour répondre aux besoins particuliers des acteurs locaux en matière de sensibilisation, de formation, d'assistance et d'intervention sur sinistre.

<http://www.bouclier-bleu.fr/wp-content/uploads/2021/02/Statut-Bouclier-bleu-oct-2020.pdf>

Statuts du Bouclier bleu France

Adoptés par l'Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2020

Section 3.2. Sections locales

Article 32 – Rôle et attributions

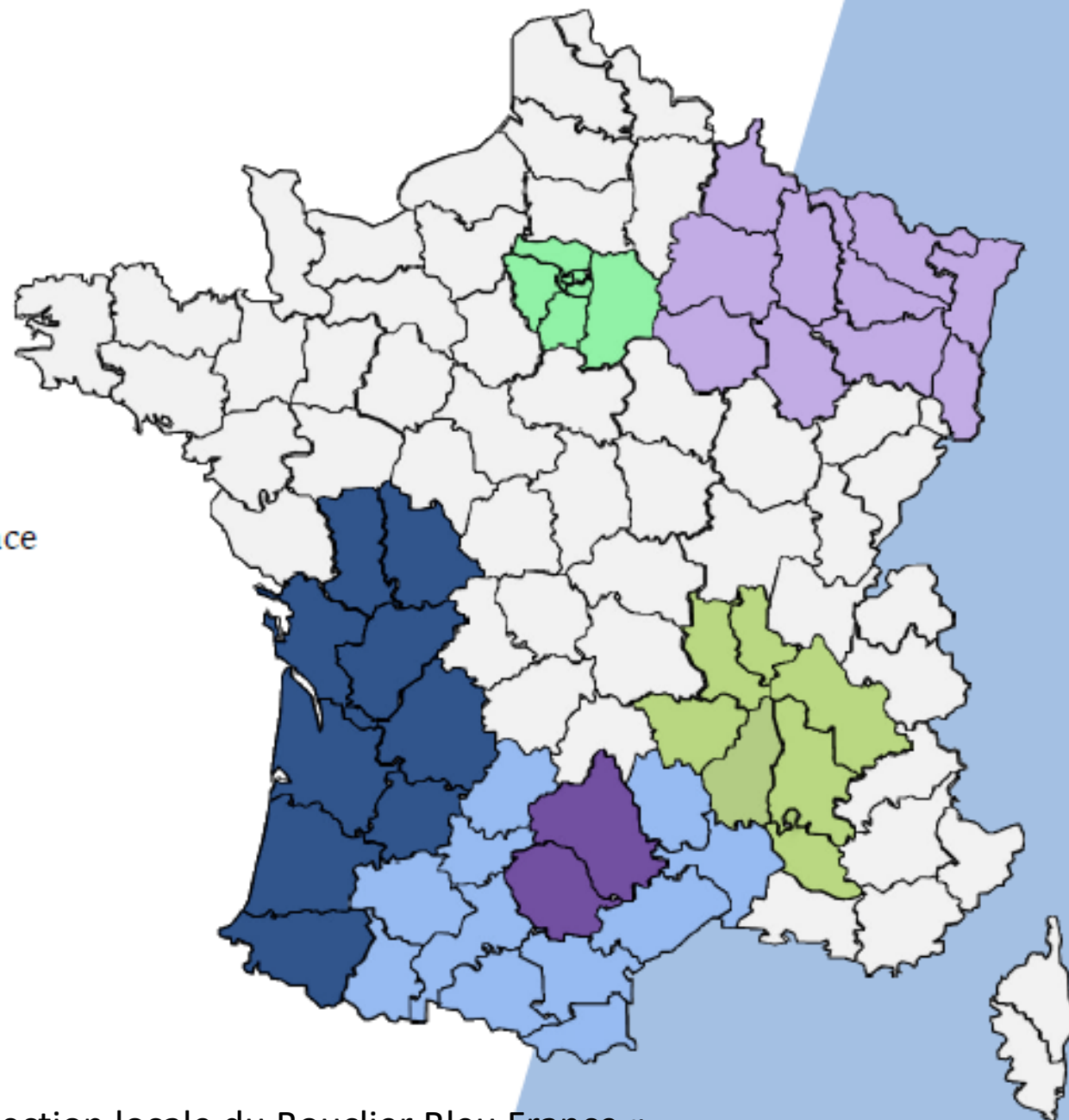
La section locale est chargée de l'action de proximité de l'Association. Elle en est le relais au sein de sa zone géographique, pour répondre aux besoins particuliers des acteurs locaux en matière de sensibilisation, de formation, d'assistance et d'intervention sur sinistre.

<http://www.bouclier-bleu.fr/wp-content/uploads/2021/02/Statut-Bouclier-bleu-oct-2020.pdf>



Le dernier repas des Girondins, 1793, musée d'Aquitaine

-  Section PyGarMed
-  Section Grand Est
-  Section Bassin du Rhône
-  Section Île-de-France
-  Section Atlantique
-  Section Tarn-Aveyron



Source : bouclier bleu France, 2022,
« Accompagnement à la création d'une section locale du Bouclier Bleu France »

- 224 adhérents individuels (en septembre 2022)
- 84 adhérents institutionnels (en septembre 2022)

Section	Individuels	Institutionnels
Etranger	6	0
Hors section existante	49	20
Section PyGarMed	26	20
Section Bassin du Rhône	16	10
Section Tarn-Aveyron	7	7
Section Île-de-France	82	14
Section Atlantique	21	8
Section Grand Est	17	5

Section	Individuels	Institutionnels
Etranger		
Hors section existante		
Section PyGarMed		
Section Bassin du Rhône		
Section Tarn-Aveyron		
Section Île-de-France		
Section Atlantique	21	8
Section Grand Est		

Source : bouclier bleu France, 2022,
réunion inter-sections du 14/09/2022

Section Atlantique (Bordeaux) : Institutions membres

Archives départementales des Hautes-Pyrénées

Université de Bordeaux Service de Coopération Documentaire

Musée d'Ethnographie de l'Université de Bordeaux

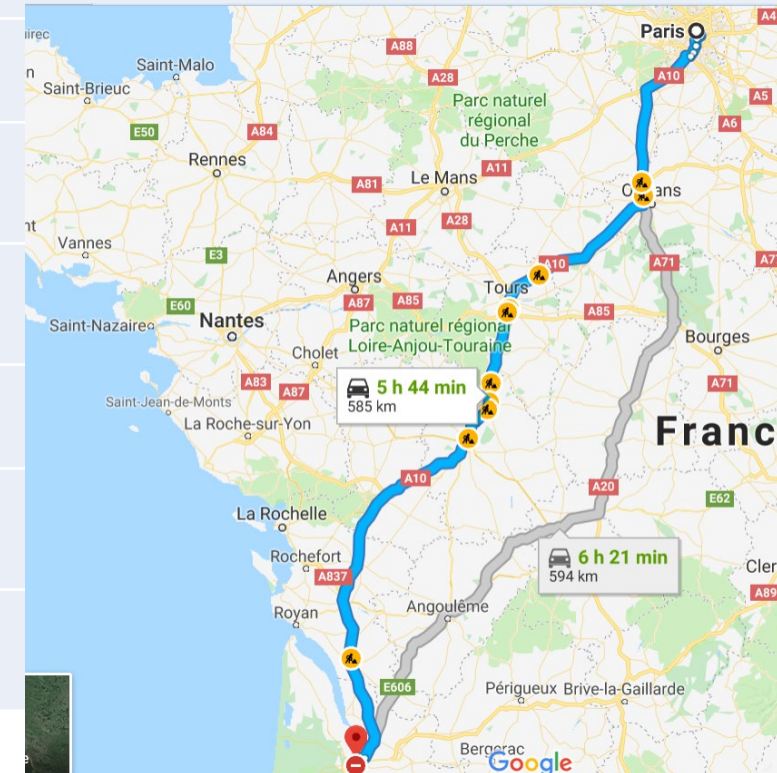
Ville de Bayonne - Médiathèque de Bayonne

Archives départementales des Pyrénées Atlantiques

Bibliothèque municipale de Bordeaux

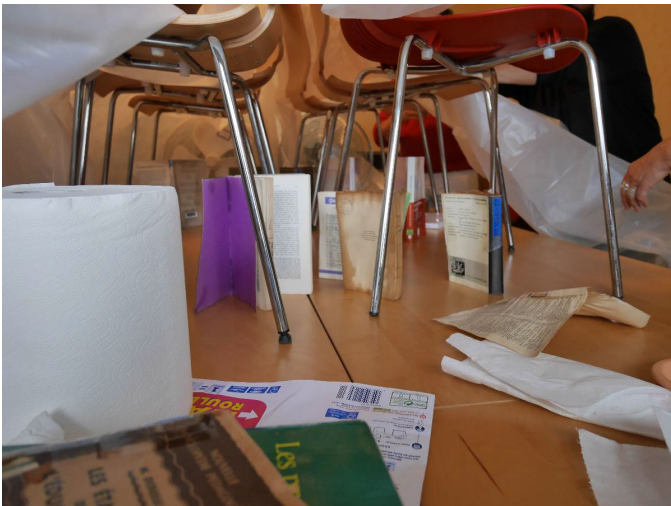
Archives Bordeaux Métropole

Archives départementales de Gironde



Adhérents individuels

- Une vingtaine de personnes
- Souvent issues aussi d'autres institutions
- Avec presque toujours des attentes pour leur métier



Reserve

15 décembre 1923.

Le Recteur de l'Académie,

La Bibliothèque de l'Université de Bordeaux, comme la plupart des bibliothèques universitaires, en raison de leur fondation récente, ne possède qu'un fonds ancien de minime importance par rapport à l'ensemble de la bibliothèque. Il provient à peu près entièrement de donations.

Sur ce fonds ancien on a prélevé quelques ouvrages qui constituent la réserve. La réserve se compose: 1° de manuscrits, 2° d'incunables, 3° d'ouvrages que leur état (reliure, papier, éditions, etc.), a fait mettre de côté pour les soustraire à la circulation courante.

Parmi les manuscrits, il n'en est pas de précieux. Ce sont ou des cahiers de cours du 17^e, 18^e ou 19^e siècle qui n'offrent qu'un très médiocre intérêt, ou des copies d'ouvrages imprimés.

Les incunables sont au nombre de cinq.

Dans les ouvrages de la réserve imprimés, deux ont une importance particulière pour l'Université de Bordeaux parce qu'ils ont fait partie de la bibliothèque de Montaigne et portent sa signature. Ce sont: Antoine de édition alpine de 1517 et Estienne de Luignan, Description de toute l'Isle de Cypre, 1580. Le surplus se compose d'ouvrages revêtus de reliures soignées ou louches mais n'a qu'une valeur moyenne.

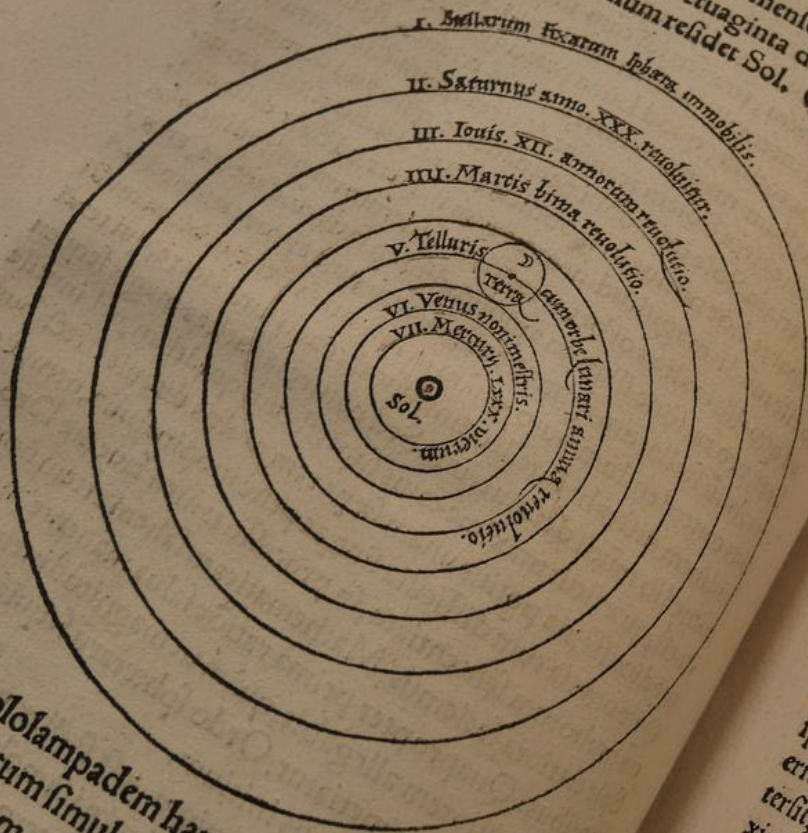
Il y aurait lieu d'évacuer, en cas de danger, les deux ouvrages ayant appartenu à Montaigne, une enquête sur les parlers méridionaux faite par

par M. Bourcier, document unique et les registres d'entrée inventaire qui permettraient de reconstituer la Bibliothèque en cas de destruction. Le tout pèserait 150 kilogrammes et pourrait être évacué dans trois caisses de 50 kilos chacune.

Le reste de la réserve pourrait être mis à l'abri dans les sous-sols du bâtiment occupé par la Bibliothèque. Toutefois si l'on jugeait à propos d'évacuer toute la réserve, elle formerait un ensemble d'un demi mètre cube pesant quatre cents kilos. Elle serait emballée dans huit caisses de 50 kilos chacune, tenues constamment en réserve. La préparation nécessaire pour l'évacuation (inscriptions, emballage, etc.,) effectuée par le personnel de la Bibliothèque demanderait une journée.

1923, Université de Bordeaux,
"Note sur la réserve des livres rares de la bibliothèque universitaire de Bordeaux,"
<http://www.babordnum.fr/items/show/1092>

NICOLAI COPERNICI
 net, in quo terram cum orbe lunari tanquam epicyclo continet
 diximus. Quinto loco Venus nono mense reducitur. Sextum
 deniq; locum Mercurius tenet, octuaginta dierum spacio circa
 currens. In medio uero residet Sol. Quis enim in hoc



pulcherrimo templo lampadem hanc in alio uel
 neret, quam unde torum simul possit illum
 nepte quidam lucernam mundi, alii
 nt. Trimegistus uisibilem De
 ia. Ita profecto tanquam
 n gubernat A
 lunari

REVOLUTIONVM

hac ordinatione admirandam mun
 monia nexum motus & magnitudin
 do reperiri non potest. Hic enim lice
 ter contemplanti, cur maior in Ioue pr
 pareat, quam in Saturno, & minor qua
 tor in Venere quam in Mercurio. Quo
 at in Saturno talis reciprocatio, quam in
 Marte, & in Venere, quam in Mercurio.
 nus, Iupiter, & Mars acronycti propinquit
 circa eorum occultationem & apparitionem.
 pernox factus magnitudine Iouem æquare u
 taxat rutilo discretus: illic autem uix inter sec
 nis stellas inuenitur, sedula obseruatione secta
 Quæ omnia ex eadem causa procedunt, quæ
 tu. Quod autem nihil eorum apparet in fixis, in
 arguit celsitudinem, quæ faciat etiam annui mo
 eius imaginem ab oculis euanescere. Quoniã
 gitudinem distantia habet aliquam. Quoniã
 spectatur, ut demonstratur in Opus, ubi
 errantium Saturno ad fixarum
 terit, scintillantia illorum
 xime discernuntur
 maximam
 na har

Actions de la section en 2021-2022

- Prêts de matériel entre institutions
 - BM de Bordeaux à l'hiver 2021-2022
 - Prêt de matériel entre membres
 - Université de Bordeaux en mars 2022 : dégât des eaux aux archives
 - 1000 boîtes touchées
 - Pas de document perdu
 - Entraide du réseau : AD et BM en particulier
- Aide à la rédaction de plans
 - Musée des Eyzies notamment
 - Surtout pour départements ou pas de personnel SDIS dédié



Actions de la section en 2021-2022

- Cadrage des conventions assurantielles pour les interventions.
 - Participation à un exercice le 12 novembre 2021
 - Procédure mise en place pour tous les adhérents du BBF (individus ou institutions).
- Relais d'invitation et collectes (mars 2022 : Ukraine)

Le réseau local du « bouclier bleu »

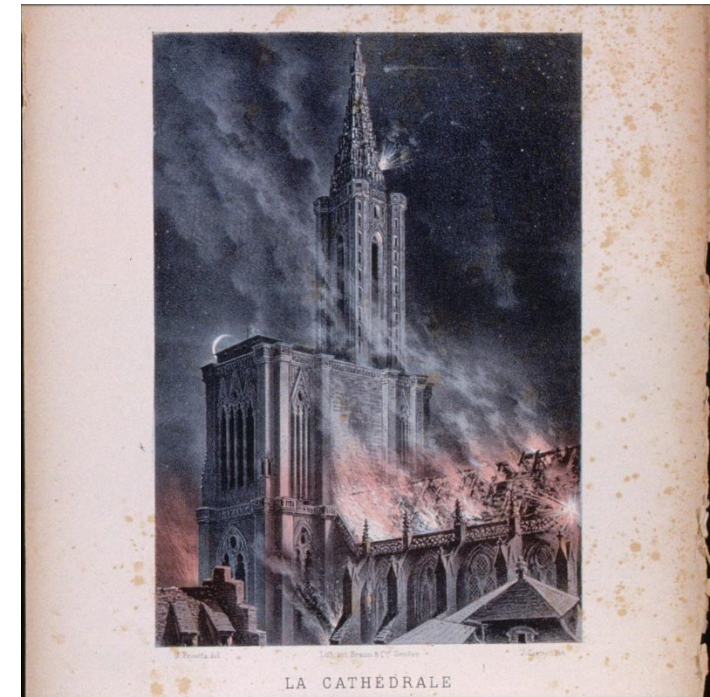
- Historiquement avant 2019 :
 - D'abord un réseau d'entraide
 - Caractère qui était institutionnel (une vingtaine pour la section)
- Des besoins limités
 - Visites et connaissance réciproque
 - Connaissance des fournisseurs ponctuels (congélation) ou courants
 - Réseau de formation et conseil

Par note du 10 juin 2016 du directeur général des patrimoines, le [plan de sauvegarde des biens culturels, document opérationnel en situation d'urgence](#) → a été diffusé d'une part aux établissements publics et services à compétence nationale relevant du ministère de la culture et d'autre part aux directions régionales des affaires culturelles invitées à en promouvoir l'application dans les monuments historiques, les musées et les services d'archives de leurs territoires.

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Securite-Surete/Securite-et-surete-des-biens/Plan-de-sauvegarde-des-biens-culturels>

Le réseau local du « bouclier bleu »


- Actuellement
 - Intérêt des pouvoirs publics (« effet notre dame »)
 - Attentes formelles en termes de formation et d'action
 - En particulier sur les « plans d'urgence »
- Des avancées réalisées
 - Très liées au rôle du SDIS
 - En particulier : manœuvres, berce
 - Renforcement des membres institutionnels
- Paradoxes :
 - Impliquer les individus au-delà de leur métier
 - Conseiller sans se substituer aux tutelles
 - Ne pas laisser croire que le « plan d'urgence » est statique



Principaux rendez-vous

- Visites (6 octobre : Musée d'ethnographie de l'Université de Bordeaux)
- 3 novembre à Bordeaux : journée d'études avec *médiaquittaine*
- 24 novembre : journée ALCA sur conservation des périodiques
- Manœuvres dans la mesure du possible
- L'an prochain : projet de journée commune

Stage  Formation continue BU/Bibliothèques territoriales

 Patrimoine : traitement physique des documents, préservation, conservation  **BERTHIER Sandrine**

PUBLIC CIBLÉ

Personnel des bibliothèques, archives et musées en contact avec des collections à caractère patrimonial.

OBJECTIFS

- Identifier les risques pesant sur les collections patrimoniales et les acteurs avec lesquels mettre en oeuvre les actions de préventions et d'intervention nécessaires.
- Échanger autour des expériences vécues par des établissements de la région en lien avec ces risques

PROGRAMME

9h30 - petit déjeuner d'accueil

10h-10h45 - intervention de l'association Le Bouclier Bleu pour présenter ses actions et modes d'intervention

11h-11h45 - retour d'expérience : les archives de l'Université de Bordeaux (Anne Pletinckx)

11h45-12h30 - retour d'expérience : le muséum de Bayonne (Pauline Etchart)

12h30-14h00 - pause déjeuner

14h-15h - intervention en cours de validation

15h-15h30 - retour d'expérience : intervention en cours de validation

15h45-16h15 - retour d'expérience : la BM de Bordeaux (Matthieu Gerbault et Sophie Doucet)

PRÉ-REQUIS


Aucun

SESSIONS À VENIR

1

JEUDI 03 NOVEMBRE 2022

Campus Bordeaux Centre ville - Pôle Juridique et
Judiciaire (PJJ)

 6 heures sur 1 journée

 09h30 à 17h30

 60 inscriptions max.

Clôture des inscriptions dans 25 jours

[S'inscrire à cette session](#)

INFORMATIONS PRATIQUES



Médiaquitaine

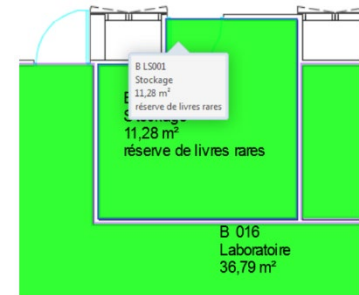
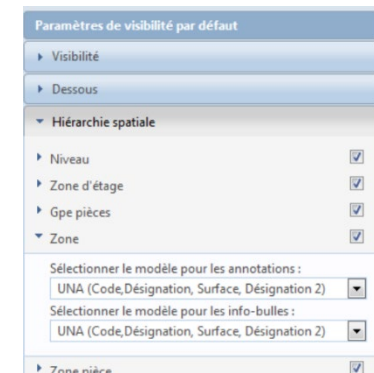
Case 48, CS 61 292, 146 Rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX

 05 57 57 95 58

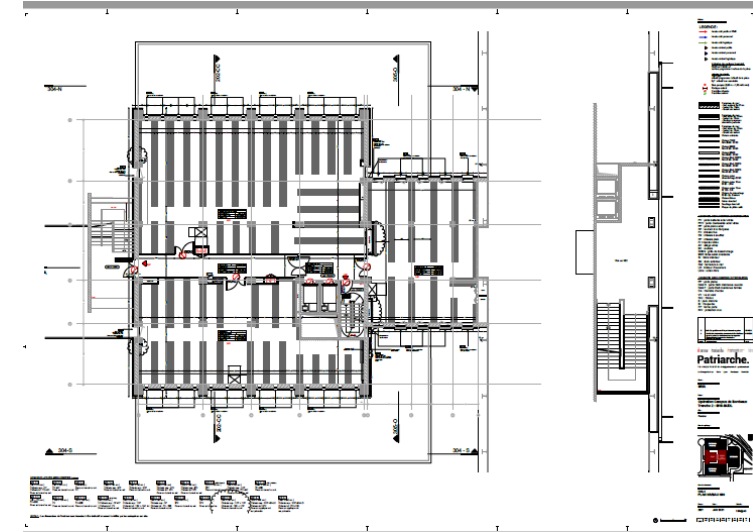
En amont du « plan d'urgence »

- Préparer les personnels et lister leurs fonctions.
- Organiser en réserve :
 - Regroupement physique sur zones restreintes,
 - Identification visuelle
 - Identification dans les plans ou système (SI alffa à l'Université de Bordeaux)
- Préparation de réponse en cas de sinistre avec numéros des portables des responsables pour chaîne d'appel transmise au PCSI
- Préparation matérielle pour réponse rapide après sinistre :
 - Matériel de traitement (déshumidificateurs) ,
 - Repérage des zones de repli



Enjeux collectifs

- Structuration de la réponse à l'urgence
 - Localement
 - Dans le cadre national
- Adéquation avec le maillage territorial administratif
- Conserver un esprit associatif



Merci

- romain.wenz@u-bordeaux.fr
- À votre disposition

